

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE MAI.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

- 1—Œuvre des Ames du Purg. v. & p. (72)
- 3—Prop. de la foi. v. ég. par. et p. (20) Scap. bleu. p. (14)
- 5—1er vendredi du mois. p. (3)
- 7—5e Dim. de St. Joseph. p. (4)
- 11—(T. O. B. Benoit d'Urbain., v. & p.)
- 13—(T. O. St. Pierre Régalat, C. v. & p.)
- 14—6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. + B. Gérard de Villa Magna, C. v. & p. (10))
- 17—(T. O. St. Paschal Baylon, C. v. & p.)
- 18—Scap. bleu. p. (14) Cong. de la Ste Vierge v. & p. (22) Rosaire, v. & p. (9) Conf. de la B. Mort, v. & p. (7) Objets bénits, p. (6) Apostolat, v. & p. (15) Cordon de St. Joseph, v. & p. (2) Stations de Rome, v. & p. (25) (T. O. Abs. gén. et ind. pl. v. & p.)
- 19—(T. O. St. Félix de Cantalice, C. v. & p.)
- 20—(T. O. St. Bernardin de Sienne, C. v. & p.)
- 21—7e Dim. de St. Joseph. (4)
- 24—Rosaire v. & p. (9) Salve Reg. et Sub tuum, p. (8) T. O. B. Crispin de Viterbe, C. v. & p.)
- 25—(T. O. Translation du Séraphique St. François, v. & p.)
- 28—1er Dim. de St. Joseph. (4) Assistance au Prône (4) Conf. de la B. Mort v. & p. (7) Scap. bleu p. (14) Rosaire v. & p. (9) (19) Objets bébés p. (6) Cordon de St. Joseph v. & p. (2) (T. O. abs. gén. et ind. pl. v. & p. St. Ferdinand, roi de Castille, C., v. & p.)
- 29—(T. O. Be. Humiliane de Florence, Ve. v. & p.)
- 30—(T. O. + St. Jean de Prado, M., v. & p. (10))
- 31—(T. O. Ste. Angèle de Merici, V., v. & p.)

au moins un pas chaque fois. Lorsqu'il y a concours, ou pour cause d'infirmité, il est permis de rester à la même place, faisant toutefois quelque mouvement à chaque station. **Nota Bene.**—Le Chemin de la Croix peut aussi se faire debout en marchant, (ce qui est une parfaite imitation de N. S. marchant au Calvaire,) allant d'une station à l'autre, et méditant sur la Passion de notre Divin Sauveur. Ceci peut surtout se pratiquer, lorsqu'il n'est pas possible de se mettre à genoux convenablement dans les allées.

(27) Il consiste à donner à manger à trois pauvres en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Il faut de plus avoir communie ce jour-là.

(28) En l'honneur de la Ste. Trinité et de la Vierge Immaculée, et pour les besoins de l'Eglise. Cette indulgence est admirable. Elle comprend "toutes les indulgences accordées à ceux qui visitent les sept Basiliques de Rome, l'Eglise de la Portioncule à Assise, l'Eglise de St Jacques de Compostelle, et les Lieux-Saints." Elle ne peut être gagnée que par ceux qui porte le Scapulaire bleu.

(29) "O bon et très doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contem-